

Fribourg, le 24 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une meilleure sobriété énergétique des entreprises

Depuis l'introduction des bilans carbone sur le site, bluefactory est parvenu à diminuer son empreinte environnementale de près de 50%, alors que le nombre de personnes a plus que doublé en six ans. Les émissions liées à la mobilité ont crû avec la reprise économique et l'augmentation des emplois, mais restent bien inférieures à celles de 2019 du fait des démarches de sobriété énergétique des entreprises. Une attention particulière devra être portée aux énergies grises des futurs bâtiments et infrastructures.

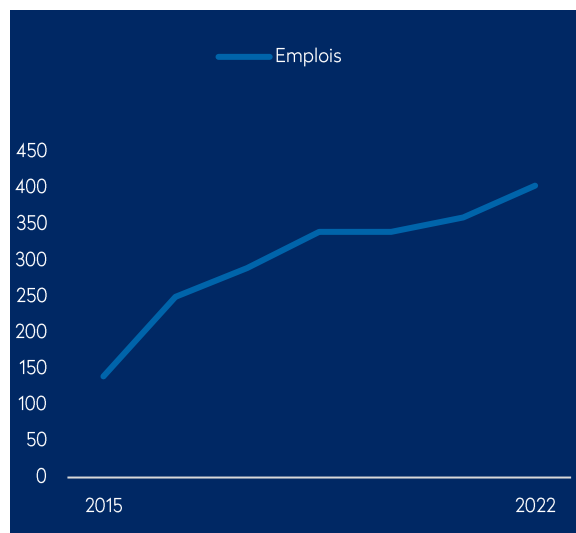
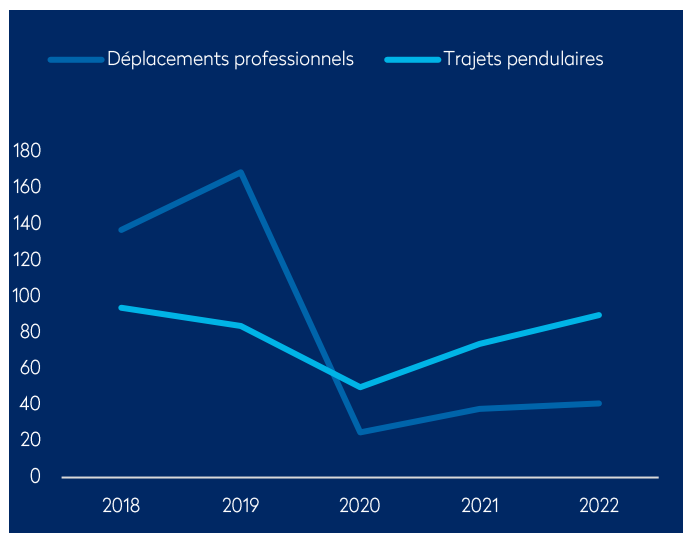
En collaboration avec Climate Services, un bilan est réalisé chaque année sur le site de bluefactory pour mesurer l'impact carbone. Depuis 2015, les émissions de CO₂ par EPT (équivalent plein temps) ont été divisées par 3, alors que le nombre de personnes présentes dans le quartier d'innovation a plus que doublé. Les émissions générées par l'exploitation générale du quartier de bluefactory s'élèvent à 229 tCO₂. Elles ont augmenté de 49 tCO₂ (+27%) en 2022 en raison, notamment, de la reprise économique après la crise sanitaire. La mobilité représente plus de la moitié de ces émissions (131 tCO₂). Pour les trajets pendulaires, les valeurs enregistrées se rapprochent de celles de 2018, mais avec un nombre d'emplois supérieur de 20%. Le télétravail n'y est pas étranger. Quant aux déplacements professionnels, ils ont subi une diminution drastique depuis la pandémie de COVID-19. On note ici une prise de conscience des entreprises qui, par sobriété énergétique, privilégient les visioconférences à l'avion, par exemple.

Les principaux défis en termes d'émissions de CO₂ restent la mobilité, mais aussi ceux liés à l'énergie grise des bâtiments. L'impact de la mobilité va progressivement diminuer avec l'électrification du parc automobile et les mesures de minimisation prévues sur le site. En revanche, celui de l'énergie grise va croître avec les nouvelles constructions et, considérant un « amortissement » annuel, persistera sur toute la durée de vie des bâtiments, bien au-delà de 2050. Depuis 2022, BFF SA réalise, en collaboration avec Climate Services et l'HEIA-FR, la mesure E.2.5 du Plan climat cantonal « Soutien à la démarche d'un quartier exemplaire vers le zéro net carbone ». Le projet consiste à développer une approche complète de gestion des émissions de CO₂, depuis la phase de planification à l'exploitation des bâtiments. Le travail a débuté par la réalisation d'outils pour le calcul des budgets carbones et la quantification des émissions grises des bâtiments. Le suivi du chantier du bâtiment B permet de tester ces outils et d'optimiser l'interaction avec les entreprises dans la collecte des données nécessaires.

Contact

BFF SA, Philippe Jemmely, Directeur
philippe.jemmely@bluefactory.ch , +41 26 422 37 10

Evolution de la mobilité et de l'emploi



À propos de BFF SA

Fondée en 2014, BFF SA a pour but de développer, construire, exploiter, promouvoir et faire vivre le quartier d'innovation bas carbone bluefactory. Celui-ci compte aujourd'hui plus de 400 personnes actives dans une soixantaine d'entités (PME, start-up, acteurs innovants et recherche universitaire) et promeut les principes du développement durable ainsi que ceux de l'économie circulaire.